

INFORMATIONS CLASSE DE SECONDE – RENTRÉE 2023

RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes se fera le **lundi 4 septembre 2023 à 8 heures**. Une circulaire de rentrée sera envoyée la semaine précédente.

A la rentrée, il est nécessaire de fournir à l'établissement une **pièce d'identité officielle** (carte nationale d'identité ou passeport) dont la date de validité court au minimum jusqu'au 15 juillet 2025 (année de première) et, si possible, jusqu'au 15 juillet 2026 (année de terminale).

En classe de terminale, il faudra également fournir **une attestation de recensement** : il est en effet **obligatoire de recenser** ou de Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement, qui se fait en mairie, est en effet obligatoire pour les élèves de plus de 16 ans.

PASS'REGION

- Vous devez en faire la demande sur : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/passregion> en indiquant bien le lycée d'affectation : Sainte-Marie Lyon, montée Saint-Barthélemy, Lyon 5^{ème} (notre site administratif) ;
- La carte, valable durant tout le cursus de l'élève (il ne faut donc pas la jeter car elle se recharge chaque année), procure de nombreux avantages ;
- Elle est personnelle et nominative, les droits ne peuvent pas être cédés.



OPTIONS

Toutes les familles qui ont finalisé l'inscription pour 2023-24 ont reçu un lien vers un questionnaire leur permettant de confirmer les options suivies. Pour les familles qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous remercions de le compléter au plus vite. Nous en avons besoin pour la constitution des classes.

Lien vers le questionnaire : [Questionnaire entrée Seconde - septembre 2023](#)

L'option Anglais plus existe en seconde et première, mais pas en terminale. L'option Cambridge est une option payante, qui peut être choisie, ou non, chaque année. Nous prévoyons le nombre de groupes en fonction des préinscriptions. Les engagements définitifs se feront à la rentrée.



LECTURES D'ÉTÉ OBLIGATOIRES

Pour la rentrée 2023, les élèves doivent **obligatoirement** avoir lu **deux** œuvres de **deux** auteurs différents tirées de la liste ci-dessous. Une évaluation de lecture dans le cadre du cours de français aura lieu à la rentrée de septembre.

- BALZAC H., *Le Père Goriot* ou *Les Illusions perdues*
- MAUPASSANT G., *Bel-Ami*
- ZOLA E., *Au bonheur des dames* ou *Germinal*
- CAMUS A., *La Peste*
- GARY R., *La Vie devant soi* ou *La Promesse de l'aube*

– GIONO J., *Le Hussard sur le toit*

Afin de pouvoir rendre compte au mieux de ces lectures, il est vivement conseillé aux élèves de garder une trace écrite de leurs lectures (événements, péripéties, personnages, thèmes développés, etc.).

FOURNITURES SCOLAIRES

Les élèves doivent tous disposer d'une **blouse blanche** en coton pour les Travaux Pratiques de SVT ou Physique-Chimie.

Les élèves doivent également posséder une **calculatrice** avec écran graphique et programmation d'algorithmes, notamment pour les cours de mathématiques. Nous conseillons la calculatrice **CASIO-GRAPH 35+EII** (si possible nouvelle version avec Python).

PETITES FOURNITURES

- normographe pour les cartes de géographie,
- règle graduée,
- boîte de crayons de couleur,
- un feutre pointe fine noire (5 mm) et un feutre pointe fine bleue (5 mm) pour la géographie,
- deux cahiers grands carreaux (Seyes) 24 x 32 cm (H-G),
- copies simples et doubles grands carreaux (Seyes).

D'autres fournitures seront éventuellement demandées à la rentrée par les différents professeurs.

DOCUMENT ET ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR POUR LA RENTRÉE EN EPS

- **Attestation sur l'honneur, « Savoir nager 25 mètres et s'immerger »**. Vous trouverez le document en fin de circulaire. **Nous vous remercions de le rapporter complété et signé le jour de la rentrée.**

- Nous vous conseillons d'anticiper dès maintenant la tenue de sport pour chaque activité :

▪ Voile

- sac de sport,
- combinaison néoprène ou « shorty » néoprène,
- short pour protéger sa combinaison,
- « K-way »,
- chaussettes ou bottillons de voile ou bien de vieilles baskets fermées,
- selon les conditions climatiques : gants, bonnet, polaire ou casquette, lunettes avec cordons, crème solaire,
- serviette,
- sous-vêtements de rechange,
- grand sac plastique pour ses affaires mouillées.

▪ Demi-fond, musculation et tennis de table

- baskets de type running,
- short ou survêtement de sport,
- gourde,
- protections contre le froid (pour les activités extérieures) : gants, bonnet.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) - ASSOCIATION SPORTIVE

« Menus » de seconde en EPS

- demi-fond,
- voile,
- musculation,
- tennis de table,
- basket-ball.

Association sportive (AS)

En complément de l'EPS, les lycéens pourront découvrir, s'initier ou bien approfondir certaines activités sur le temps de l'AS. Les inscriptions se feront dès la rentrée. Des informations complémentaires seront communiquées aux élèves.

- AS voile : tous les mercredis de 14h à 17h à la base nautique du Grand Large de Meyzieu sur dériveurs et/ou catamarans. Prévoir un équipement identique à celui demandé en EPS.
- AS plongée sous-marine : le mercredi de 13h30 à 15h30 (niveau 1) ou de 15h30 à 17h (préparation niveau 2 - à confirmer) dans la fosse de la piscine UCPA *Les Vagues* de Meyzieu. Tous les équipements de plongée sont fournis. Nombre de séances à déterminer en fonction du nombre d'inscrits et du type de validation (niveau 1 et/ou niveau 2).
- AS sports collectifs (hand-ball et/ou basket et/ou football et/ou volley-ball) : le jeudi de 12h à 13h15. Sport collectif en extérieur.
- Interclasses « football à 5 » : le lundi midi de 12h30 à 13h30.
- activités sportives extra-scolaires : nous proposerons également aux élèves intéressés de s'entraîner et de participer à certains événements sportifs au cours de l'année dans l'agglomération lyonnaise (*Run in Lyon, Lyon Urban Trail, ...*). Informations à venir.
-

SESSIONS DE PRÉ-RENTRÉE

Nous proposons aux élèves et à leurs familles des sessions de pré-rentrée en français et/ou en mathématiques.

Elle se dérouleront sur quatre jours, à raison de **deux heures de cours par jour et par matière, du lundi 28 au jeudi 31 août**. Du travail sera donné d'un jour sur l'autre aux élèves.

Le coût de chaque session est de 76 €.

Vous pouvez demander à participer à **une ou deux sessions** par l'intermédiaire du questionnaire suivant **avant le jeudi 12 juillet** :

<https://forms.office.com/e/y4d54qG61x>

En fonction du nombre de demandes, nous vous indiquerons les horaires.



Philippe REVELLO, préfet de seconde,
Didier TOURRETTE, directeur du site.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

« Savoir nager 25 mètres et s'immerger »

Je soussigné(e)
atteste que mon enfant
né(e) le à
inscrit(e) au lycée Sainte-Marie Lyon, site de Meyzieu, en classe de
.....,

a la capacité de nager vingt-cinq mètres et de s'immerger.

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à

le / / 2023

Signature parent / responsable légal :